



HAL
open science

Dette de sang et rente de guerre. Quand l'histoire se scélrose

Karima Direche

► **To cite this version:**

Karima Direche. Dette de sang et rente de guerre. Quand l'histoire se scélrose. Une histoire sociale et culturelle du politique au Maghreb et en Algérie, 2018, 979-10-351-0077-3. ⟨hal-03543937⟩

HAL Id: hal-03543937

<https://hal.science/hal-03543937v1>

Submitted on 26 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Dette de sang et rente de guerre Quand l'histoire se sclérose¹

Karima DIRÈCHE

La guerre d'indépendance est une guerre de décolonisation, asymétrique par les forces militaires en présence. Les violences militaires ont été grandes : bombardements au napalm, opérations militaires dans les *mechtas*, exécutions dans les *douars* les plus reculés, pratiques banalisées de la torture, viol des femmes comme arme de guerre, déportations de centaines de milliers d'individus déracinés dans des camps de transit... Mais la guerre d'indépendance est également une guerre fratricide qui a vu des purges internes au sein de l'ALN et des combats terribles au sein du Mouvement national. C'est une guerre longue de sept années de combats dans un contexte international de luttes indépendantistes où les atrocités les plus grandes ont été commises. Cependant, l'inflation des chiffres des victimes, rend impossible, depuis 1962, le débat rationnel et critique sur les violences et les pertes subies.

On présentera tout d'abord l'incroyable résistance du chiffre mythique de 1,5 million de morts qui polarise la dimension sacrificielle et martyrologique de la guerre d'indépendance. Chiffre figé dans un récit national qui, malgré l'existence d'études démographiques publiées et sérieuses, n'autorise aucune remise en question statistique. Puis, on montrera comment l'activisme mémoriel des associations des *chouhada* et des *moudjahidin* participe du culte des morts dans un souci féroce de protection de la « dette de sang » instaurée par l'État algérien au profit de la « Famille révolutionnaire ». Enfin, on montrera l'écart vertigineux qui n'a cessé de se creuser entre mythification du récit héroïque, monopole de l'État algérien sur le récit national de la guerre et attentes sociales.

Les chiffres de la guerre

1 million de morts ! Ce chiffre imprimé, en octobre 1959 par le journal *El Moudjahid*, organe du FLN, a été revu à la hausse en 1962 pour le porter, dans la constitution algérienne de 1963, à 1,5 million de morts. D'une

1. Cette contribution a fait l'objet d'une première publication (Dirèche, 2017).

522 *Dettes de sang et rente de guerre. Quand l'histoire se sclérose*

exceptionnelle gravité, ce chiffre (estimé sur une population qui, en 1962, s'élevait à 9 millions d'individus) ne repose sur aucune étude statistique et démographique ni sur aucun document officiel reconnu. Il ne souffre, depuis 1970, d'aucun débat ; ni auprès des instances du pouvoir ni dans la société algérienne.

Pourtant dès 1966, les historiens français ont tenté une histoire statistique de cette guerre. André Prenant (1967), Xavier Yacono (1982) et surtout Charles-Robert Ageron (1992) avaient adopté la méthode classique pour calculer la surmortalité de la guerre en comparant les différents recensements de population et en analysant la pyramide des âges. En intégrant les déficits de naissances et les taux de croissance estimés, ils étaient arrivés à un déficit de personnes qui s'élevait à près de 250.000 personnes (soit 2,77 % de la population de 1962)². Mais les Algériens ont reçu ces estimations quantitatives françaises (dès qu'elles ont été rendues publiques) avec très peu d'intérêt ou les ont vouées à la suspicion estimant que les historiens français avaient tout intérêt à revoir à la baisse le nombre des victimes et à limiter ainsi les responsabilités de l'État français dans la tragédie de la guerre de libération.

1,5 million est devenu le chiffre-totem qui, aujourd'hui encore, n'est soumis à aucune remise en question. Nul n'ose s'aventurer dans une comptabilité des victimes sur un terrain où les chiffres sont, depuis l'indépendance, à la fois détournés et falsifiés³. Pourtant en juillet 1974, la liste des noms des combattants morts au combat avait été rendue officielle puis très rapidement retirée de l'espace public⁴ : sur 336 748 *moudjahidin* recensés, 152 863 (civils et militaires) auraient été tués au combat ; soit 10 % du chiffre-totem initial ! Le chiffre aurait même été revu à la baisse plusieurs fois car, selon les sources orales consultées, il grevait, à l'époque, lourdement le budget du ministère⁵. Mais cette liste destinée à établir les noms des bénéficiaires des pensions et autres avantages (et donc à usage purement administratif) – et dont on ne trouve aucune trace parmi les documents officiels de ce même ministère – n'a pas réussi à invalider le chiffre mythique imposé dans la version historique triomphaliste et sacrificielle que l'on retrouvera dans tous les manuels scolaires et dans tous les discours politiques. Comme si la légitimité de la victoire ne pouvait se justifier que par l'inflation du chiffre des victimes.

2. Pour donner un élément de comparaison, la Première Guerre mondiale a provoqué un déficit de 3 % de la population française : 400 000 victimes environ. Ce qui fait dire à Jean-Paul Mari que « cela a suffi à couvrir le moindre petit village d'un monument aux morts ».

3. À l'exception du démographe Kamel Kateb qui propose le chiffre de 400.000 victimes (Kateb, 2001).

4. Liste établie par le ministère des anciens Moudjahidin sous le ministre Mahmoud Guennez (ministre sous le troisième gouvernement de Houari Boumédiène : du 21 avril 1970 au 23 avril 1977).

5. Entretiens avec d'anciens employés du ministère des anciens *Moudjahidin*.

Il est important de souligner à quel point la guerre d'Algérie devient un terrain « hors champs » d'étude lorsqu'il s'agit d'entreprendre des études démographiques critiques. Contrairement à de nombreux conflits à travers le monde et dans l'histoire du XX^e siècle – les deux guerres mondiales (Faron, 2002 ; Sangoï, 1997) ou alors des conflits plus récents comme le Kosovo ou le génocide au Rwanda (Bergouignan, Blayo, 2005) – qui ont été soumis à des méthodes d'enquêtes pour évaluer le nombre des victimes, la guerre d'Algérie semble échapper à la rationalité analytique. Les historiens français, déjà cités, avaient pourtant balisé le terrain en étudiant les données des recensements qui ont permis d'évaluer les effets de la guerre sur les pyramides des âges, sur les taux de mortalité, les indices de fécondité, les déplacements de populations... Et ces travaux auraient pu être complétés par des monographies de villes et de villages en retraçant l'évolution des populations entre les recensements de 1954 et de 1966. Le travail monographique doublé d'enquêtes qui emprunteraient à l'histoire orale ses méthodes d'analyse aurait permis, ainsi, de prendre la mesure des pertes subies.

En juillet 2002 (lors du 40^{ème} anniversaire de l'indépendance), le ministère des *Moudjahidin* avait, pourtant et de façon inattendue, rendu officiel (journal *El Moudjahid*, 18 juillet 2002) un rapport statistique sur l'état de la question des anciens combattants et des victimes de la guerre. Selon ce rapport, 315 805 personnes (dont 23 024 femmes) sont reconnues bénéficiaires du certificat de reconnaissance du statut de *moudjahid*. Le chiffre de 250 000 martyrs authentifiés, morts au combat correspond au dernier état « comptable » sur la question des *chouhada*. Il est à souligner non seulement l'incroyable écart entre les chiffres mais surtout le silence assourdissant qui a suivi leur révélation et leur publication. Chérif Bennadji, professeur de droit public à l'Université d'Alger écrivait à ce propos :

Comment dès lors expliquer cet écart ? Et surtout, comment peut-on passer avec ce qui pourrait s'apparenter à de la légèreté de 1,5 millions de morts à 250 000 ? L'observateur reste cependant stupéfait devant l'absence des réactions de la part des forces politiques, des intellectuels, et même de la presse nationale, habituellement si vive face à cette anomalie ? [...] Mieux encore, ce chiffre est très vite oublié. La logique aurait voulu pourtant qu'il fut repris, commenté, expliqué, justifié, contesté... Or, il n'en fut rien (Bennadji, 2002, 258).

Ainsi et encore une fois, la réalité objective et matérielle des chiffres n'a pas pu rivaliser avec la force du mythe et malgré la publication de ces nouveaux chiffres par le média le plus nationaliste et le plus populaire (*El Moudjahid*, organe du FLN), rien ne semble altérer la représentation et l'instrumentalisation du chiffre-totem. Le chiffre mythique est la base sur laquelle s'adosse le culte voué aux *chouhada* qui lui-même est intrinsèquement lié aux valeurs du nationalisme d'État ; un culte plus que jamais réactivé dans les moments de crise et de fortes tensions. Revoir le chiffre à la baisse amènerait à déprécier le sacrifice premier de la nation. Mais comme l'écrit Gilbert Meynier : « Cela

n'empêche pas la guerre de 1954-1962 d'avoir été atroce. Mais elle n'eut pas pour cela besoin d'inflation victimisante [...]. C'est beaucoup et c'est assez » (Meynier, 2008).

Les associations des *moudjahidin* ⁶ et les associations des enfants de *chouhada* : les rentiers de la guerre ?

Le chiffre des victimes de la guerre est le sujet essentialisé par la souffrance et le triomphe, les deux éléments constitutifs du roman de la guerre, matrice du récit national. Il ne peut en aucun cas être soumis à d'autres lectures statistiques sous peine de contester la légitimité de dizaines de milliers d'individus à jouir de la « dette de sang » que l'État algérien verse aux soldats revenus vivants du combat et aux descendants de ceux qui ont péri. C'est sans doute, une des raisons essentielles qui explique pourquoi le récit de la guerre d'indépendance demeure le pré carré du ministère des *Moudjahidin* ⁷, des associations des *moudjahidin* et des enfants de *chouhada* ⁸. Des anciens combattants ⁹ et des orphelins qui revendiquent la mort des pères au maquis comme d'autres revendiqueraient des quartiers de noblesse. Ils bénéficient de pensions et d'avantages matériels considérables (postes réservés dans l'administration, exemptions fiscales, bourses d'études à l'étranger, dispenses de diplômes, agréments en tout genre...). Indépendamment de leur statut social et de la vénération nationale qu'ils suscitent, les *moudjahidin* et les *chouhada* font avant tout l'objet d'une définition juridique et légale ¹⁰ par une loi qui veille à « la glorification des *chouhada* et au respect des symboles et monuments de la révolution de libération nationale » ¹¹ et qui présente la défense des droits des *moudjahidin* et des ayants-droit des *chouhada* « comme une dette pour la société » ¹².

6. L'Organisation nationale des *moudjahidin* avec le ministère des *Moudjahidin* a de tout temps organisé et contrôlé les activités concernant les combattants et leurs ayants-droit. Les IV^e congrès (1973) et V^e congrès (1978) s'étaient fixé la tâche exclusive d'écrire l'histoire de la révolution algérienne.

7. En Algérie, le budget du ministère des *Moudjahidin* arrive au troisième rang après ceux de l'Éducation et de la Défense. Par *moudjahidin*, il faut entendre tous les ayants-droit des anciens maquisards vivants ou décédés aujourd'hui.

8. Deux associations : AEC (Association des enfants de *Chouhada*) et ONEC (Organisation nationale des enfants de *chouhada*).

9. Il existe également une Association des grands invalides de la guerre de libération nationale (AGIG). Ces associations réclament auprès de l'État français des indemnités matérielles pour les Algériens ayant souffert du colonialisme et réclament le rapatriement des archives de la période coloniale.

10. Loi n° 99-07 du 5-4-1999, « relative au moudjahid et au *chahid* ».

11. Article 2 des Principes Généraux de la loi.

12. Article 3 des Principes Généraux de la loi.

Ces associations sont la principale courroie de transmission du récit mémoriel (qui se présente comme historique) de la guerre. Représentantes des groupes sociaux marqués par la dimension sacrificielle et de légitimité révolutionnaire, elles bénéficient de privilèges exorbitants au sein de la société algérienne et sont des interlocuteurs incontournables des pouvoirs publics. La guerre d'Algérie représente, pour eux, une rente financière et symbolique particulièrement précieuse dont les narrations sont soumises à des consultations préalables (par le ministère et les associations des *moudjahidin*) et à des surveillances tatillonnes¹³.

En plus de sauvegarder leurs intérêts et leurs prébendes, ces associations maintiennent une position particulièrement rigide ; à l'instar du FLN, durant la plus belle période du parti unique (1965-1988) et dont le Secrétariat permanent, était chargé d'écrire le récit officiel de l'histoire de la révolution. L'objectif étant de fixer et de pérenniser le « capital » de la guerre qui ne cesse d'être exploité idéologiquement (Iguir, 2007) au point d'ailleurs de prévoir la construction d'un centre de recherches dont l'un des objectifs est la rédaction d'une encyclopédie de la Révolution de Novembre.

Ces associations sont les gardiennes du temple de l'histoire de la guerre. Largement dotées de moyens financiers et de légitimité représentative populaire, elles agissent comme des interlocuteurs politiques. Ainsi, en novembre 2007, elles ont pleinement participé à la polémique provoquée par l'amputation de l'hymne national dans un manuel d'éducation civique destiné aux élèves de cinquième année primaire. Il s'agit d'un retrait de la strophe suivante de *Qassaman* (Le serment), écrit par Mufdi Zakaria¹⁴ :

Ô France, le temps des palabres est révolu !
 Nous l'avons clos comme on ferme un livre
 Ô France ! Voici venu le jour où il faut rendre des comptes !
 Prépare-toi, voici notre réponse ! Le verdict
 Notre révolution nous le rendra
 Et nous avons juré de mourir pour que vive l'Algérie !

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, s'était alors ému de l'altération du texte qui évoquait l'essence de l'esprit de sacrifice des Algériens pendant la guerre et avait promis de poursuivre en justice les auteurs du manuel¹⁵.

13. Les deux ouvrages de Mohamed Harbi, publiés dans les années 1970, *FLN, mirage ou réalité*, et *Les archives de la Révolution algérienne* avaient été censurés, à la même période en Algérie.

14. Hymne écrit en 1955 alors que Mufdi Zakaria (poète et écrivain) était emprisonné à la prison de Barberousse à Alger.

15. Pourtant, ce texte avait connu d'autres tentatives de suppression dans les années 1980. En 1986, le président Chadli Bendjedid avait fait voter par les députés la suppression des vers controversés. Ceux-ci ont été rétablis, 10 ans après, par son successeur, Liamine Zeroual. Cette strophe guerrière qui évoque la

526 *Dettes de sang et rente de guerre. Quand l'histoire se sclérose*

Les associations alimentent le mythe du temps révolutionnaire auquel ont participé leurs membres. Le temps de la guerre est caractérisé par une dimension légendaire et donc par un déficit réel de connaissance et de réflexion. Les difficultés d'information, l'éloignement des lieux de combat, les clivages et oppositions entre les militants suscitent un certain nombre d'interrogations autour de la nature même de l'entité *moudjahidin*. Qui sont-ils ? Quels sont les points communs qui ont permis des formes de fédération dans le combat indépendantiste ? Simples individus qui basculent dans l'univers de la résistance et de la lutte nationale ? Ou alors représentent-ils des groupes caractéristiques de l'époque qui émergent dans l'engagement et l'action armée ? Les circonstances historiques et politiques et les aléas de la guerre ont-ils suffi pour affirmer une prise de conscience de la nécessité du combat militant et donc pour expliquer une prise d'engagement personnel ? Ou alors comme l'écrit Pierre Laborie au sujet des résistants français de la Seconde Guerre mondiale « il s'agit d'un enchevêtrement complexe de destinées collectives et individuelles de réseaux et motivations souvent opposés » (Laborie, 1994).

L'histoire sociale des *moudjahidin* n'est pas encore à l'ordre du jour en Algérie. Seuls les nombreux et prolixes témoignages, mémoires et souvenirs des acteurs publiés par des maisons d'édition (dans des collections spécifiques) racontent cette histoire de l'engagement dans le combat. Mais ils donnent une vision fragmentée voire atomisée de la réalité historique qui ne peut en aucun cas remplacer le récit de l'historien.

Attentes sociales et savoirs historiques : entre désenchantement et indifférence

Cependant, cette histoire s'essouffle et a de plus en plus de mal à convaincre les générations nouvelles dans une société qui s'est transformée et ne cesse de produire de nouvelles demandes sociales. 60 % de la population algérienne a moins de 30 ans. Cette jeunesse est scolarisée, instruite, urbanisée, éloignée de cette geste héroïque qui met en scène des individus enfermés dans une temporalité liée à l'histoire coloniale et à l'indépendance et qui n'a plus rien à voir avec les réalités d'aujourd'hui. Le capital symbolique lié à la guerre (courage, sacrifice, nationalisme, martyr...) ne correspond plus aux réalités et aux valeurs de la société algérienne du troisième millénaire. Si celle-ci est caractérisée par une capacité résiliente à intégrer les violences historiques (violences de la colonisation, de la guerre d'indépendance, de la décennie noire des années 1990, de l'autoritarisme d'État...), elle est également marquée par

France n'aurait, selon certaines interprétations, plus lieu d'être car le mot France n'aurait plus à figurer dans l'hymne national. D'autres interprétations évoquent le contexte de rapprochement économique France/Algérie des années 1980 qui expliquerait sa disparition des manuels pendant dix ans.

le non-dit et le silence. Les seuls canaux d'expression qui permettent de saisir les états d'âme et les attentes de la société sont, sans aucun doute, les organes de presse qui sont également, aujourd'hui, les seules tribunes d'expression publique et du traitement des problématiques mémorielles.

Le traitement de la Révolution de Novembre par la presse algérienne, après 2005, est bien révélateur des changements de représentations et d'analyse constatés auprès de l'opinion algérienne ¹⁶. La célébration du 1^{er} novembre 1954 en 2007 par la presse algérienne aussi bien francophone qu'arabophone révélait des sentiments mitigés et des attitudes contradictoires à l'égard du traitement historique de la guerre. Si certains journaux ont fait leur une dans une veine littéraire nationaliste et glorificatrice avec des titres comme « La nuit sacrée » (journal *L'Expression*, 1^{er} novembre 2007) ¹⁷, « Quand le soleil se lève à minuit » (Journal *Horizons*, 1^{er} novembre 2007) ou alors « Le fabuleux destin d'une nation » (journal *La Tribune*, 1^{er} novembre 2007), d'autres journaux optaient pour des traitements plus nuancés. Les titres de ces derniers évoquaient des interrogations et des remises en question des versions historiques à propos du 1^{er} novembre : « Novembre inachevé » (journal *Le Soir d'Algérie*, 1^{er} novembre 2007) ¹⁸, « Novembre 54, un repère prisonnier de l'histoire » (journal *Liberté*, 1^{er} novembre 2006) ¹⁹, ou alors « Novembre ; gestion de la mémoire : la fin d'un monopole ? » (journal *Horizons*, 1^{er} novembre 2007). Ces lectures nouvelles du 1^{er} novembre soulèvent les enjeux de mémoire autour de la guerre. Elles soulignent également, en filigrane, les contradictions graves entre une histoire héroïque, l'euphorie populaire d'un peuple libéré, l'espérance folle d'une indépendance et les frustrations actuelles d'une jeunesse désorientée, ignorante et souvent indifférente aux sacrifices passés de leurs aînés.

16. Dossiers de presse constitués sur 2006, 2007, 2008 et 2009. La célébration du cinquantenaire de la révolution de novembre a libéré les débats historiques qui se sont exprimés principalement dans la presse.

17. « Il y a de cela plus d'un demi-siècle, exactement 53 ans, le soleil de la liberté se levait pour chasser la nuit coloniale [...]. Des noms commencent à scintiller dans le firmament de l'épopée : Krim Belkacem, Ouamarane furent de ceux-ci », par A. Said. Article illustrée d'une photo d'un *moudjahid*, sous-titrée « L'indigène prend en main son destin »

18. « 53 années plus tard, que reste-t-il des joyeuses perspectives énumérées par ceux qui ont fait Novembre ? Des vœux pieux, une immense frustration pour tout un peuple qui ne sait plus à quel projet de société se vouer [...]. Dans un pays où l'on se permettait à un certain moment d'annoncer tout fièrement la tenue de "séminaires sur la réécriture de l'histoire", comme si l'histoire devait être écrite et réécrite à chaque fois pour correspondre aux desseins de ceux qui tenaient les commandes du moment ».

19. « Plus trivialement, n'ayons pas peur des mots. Novembre 54 a-t-il la même signification pour ses artisans et cette génération accoucheuse de kamikazes et de *harragas* ? N'est-ce pas que tous deux ont bravé la mort ? Malheureusement pas pour les mêmes raisons et pas pour les mêmes objectifs. [...] Et c'est justement parce qu'elle refuse désormais cet alibi (le colonialisme) qui a dévoyé le message de Novembre que notre jeunesse jette des regards suspects vers ceux qui mettent les petits plats dans les grands pour célébrer les messages de la glorieuse révolution », par Zahir Mustapha.

528 *Dettes de sang et rente de guerre. Quand l'histoire se sclérose*

Le scandale des faux *moudjahidin* (et du débat autour des budgets colossaux attribués au ministère des *Moudjahidin* qu'il a suscité) est révélateur de l'essoufflement de ces récits et surtout de leur crédibilité auprès des Algériens. Depuis 1992, la presse algérienne fait état d'un réseau de fraude de cartes d'anciens combattants. Le réseau impliquait des magistrats, des hauts fonctionnaires qui auraient délivré de fausses attestations avec la complicité de certains vrais *moudjahidin*. Il est vrai que l'Algérie est sans doute un des rares pays au monde à voir le nombre de ses anciens combattants augmenter au fil du temps au point d'être estimés à plus d'un million au début des années 1990 ! L'inflation dans les chiffres, la spéculation et la négociation du statut impliquent une dévalorisation et une dépréciation de la figure du *moudjahid* trop liée à sa forte valeur ajoutée.

Un Comité national provisoire pour la libération de la famille révolutionnaire²⁰ est créé pour dresser la liste des imposteurs et « dénoncer et livrer les noms des faux combattants afin de faire émerger les authentiques enfants de l'Algérie et non les membres d'une mafia²¹ ». Dans un pays qui s'interroge sur la façon d'écrire la guerre de libération, voilà qu'il est difficile d'en identifier les vrais témoins et les vrais acteurs. Si l'ONM (Organisation nationale des *moudjahidin*) tente depuis le début de la polémique de minimiser le nombre de fraudeurs et l'ampleur du scandale tout en dénonçant, avec une rhétorique d'un autre temps, le nombre « d'intrus dans la famille révolutionnaire qui souillent la mémoire de nos glorieux martyrs, qui jettent le discrédit sur la Révolution de Novembre 54... », elle ne parvient pas en atténuant les dégâts catastrophiques auprès de l'opinion publique. Les Algériens demeurent partagés entre ironie amère, découragement et impuissance.

Cela concourt à s'interroger sur la remise en question de ce métarécit ; remise en question qui est révélatrice de l'évolution des paradigmes historiques et idéologiques mais également des doutes et des « incertitudes épistémologiques » que l'on constate dans la société algérienne²². Celle-ci aborde un nouveau temps politique et social accompagné des prémisses de délégitimation morale des grands récits nationaux, contestant à la fois les savoirs historiques (qui ont prévalu jusqu'à aujourd'hui) et les institutions qui les ont produits. Quelques rares études critiques abordent l'indigence du savoir historique tel qu'il est diffusé dans l'école algérienne. L'enquête menée par Kamila Oulebsir (2009) l'amène à dire :

20. Présidé par le colonel Ahmed Bencherif, ancien patron de la gendarmerie nationale, ancien membre du conseil de la révolution, et ancien ministre de l'Irrigation et des Forêts.

21. Propos du colonel Ahmed Bencherif, dans *La Nouvelle République*, 10 février 2007.

22. En France, la recherche historique, menée sur l'occupation de 1950 à 1980, était rattachée, dans un premier temps, au Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale puis prise en charge par l'IHTP (Institut de l'histoire du temps présent) qui remplace le Comité et qui dépend désormais du CNRS.

On lit clairement dans le manuel de 5^{ème} année primaire que l'enseignement permettra à l'élève de connaître les sacrifices énormes de ses pères, de ses ancêtres, de son peuple pour la liberté de sa patrie. Alors que le rôle de l'école est d'amener les élèves à réfléchir sur un savoir ; ce qui est fait chez nous, c'est de gaver les esprits d'un contenu fabriqué fait en langue de bois, en ne citant que les points dits positifs de cette guerre (journal *El Watan*, 30 octobre 2009).

Clichés et stéréotypes sont développés à l'envi au point d'en saturer le champ lexical et sémantique.

Que se passe-t-il aujourd'hui ? Le monopole de l'État sur la production du savoir historique a commencé à se lézarder au moment des insurrections d'Alger en octobre 1988. La répression très violente des insurrections de la jeunesse algérienne, la fin du monopartisme du FLN et l'ouverture politique ont eu des incidences sur le déverrouillage des débats historiques. Pour l'anecdote, on rappellera la réintroduction des figures tutélaires « oubliées » du nationalisme algérien (Abbane Ramdane, Mohamed Khider, Messali Hadj, Ferhat Abbas, Krim Belkacem) dans le panthéon des héros de la révolution (en attribuant leurs noms à des aéroports essentiellement ²³). Ce fut une des premières expressions d'un changement de perspective dans la culture nationaliste.

En 1992, le Centre de la recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) organise un colloque sur « L'enseignement de l'histoire » et en publie les actes intitulés « Comment on enseigne l'histoire en Algérie » (CRASC, 1995). Le constat est clair et la parole se libère. Tout le monde (enseignants universitaires, hauts fonctionnaires du ministère de l'Enseignement supérieur, chercheurs) s'accorde à dire que l'État algérien a élaboré et imposé « un dispositif de légitimation de son propre appareil avec une histoire instrumentalisée et que ce ne sont pas des impératifs de connaissance qui déterminent la structure des programmes, leurs choix et contenus, mais des stratégies mises en œuvre par des courants idéologico-politiques se référant à l'islamisme » (*ibid.*, 11). Dans cet ouvrage, publié pendant les années noires de la guerre civile, émerge une réflexion sur le statut de la discipline historique tout en soulignant les défaillances de la formation du corps enseignant, l'élaboration des instructions officielles d'enseignement (manuels pédagogiques, programmes, outils didactiques...), les modalités problématiques de la recherche en historiographie, la gestion défectueuse des archives et de la documentation... Nous sommes loin de l'esprit du premier colloque sur l'écriture de l'histoire organisé en 1981 et imprégné du contrôle

23. Ce qui fait dire à Benjamin Stora : « ces lieux choisis par le pouvoir algérien sont des espaces de communication, de modernité, de circulations rapides et de déplacements. Ils sont aussi des lieux-frontières intermédiaires, sorte de no man's land, où l'on arrive bien sûr mais où il faut être prêt à partir », (journal *La Tribune*, 19 août 2000).

530 *Dettes de sang et rentes de guerre. Quand l'histoire se sclérose*

des souvenirs et de la méfiance viscérale à l'égard des historiens jusqu'à affirmer que « l'histoire ne pouvait être écrite que par ceux qui ont fait la révolution » (Soufi, 2006).

Mais la réflexion reste timide quand elle aborde la fonction et les responsabilités des intellectuels organiques et les conséquences de l'instrumentalisation du passé sur des générations de lycéens et d'étudiants. Il faudra attendre le début des années 2000 pour voir d'autres historiens s'exprimer sur leur discipline à travers les deux revues algériennes les plus importantes dans le champ des sciences sociales. Ainsi, en 2001, la revue *Naqd* (Critique) propose un numéro consacré à « Histoire et politique » avec une relecture des mythes politiques fondateurs de la nation algérienne. Quant à la revue *Insaniyat* (Humanités), elle publie en 2002 et en 2004 deux numéros consacrés spécialement à un panorama de la production historiographique algérienne (Soufi, 2003 ; Remaoun, 2004). Le numéro de juillet-décembre 2004 est ambitieux puisqu'il se propose d'engager une réflexion critique et méthodologique et d'ouvrir le champ à un renouvellement des études historiques sur la guerre d'Algérie. Le titre du numéro de la revue, *L'Algérie avant et après 1954*, est lui-même particulièrement évocateur de l'ampleur et la complexité de la réflexion historiographique sur le « moment » nationaliste. S'il évoque la ou les périodes d'« avant 1954 », ce sont surtout des thématiques autour de cette date qui sont mobilisées par l'analyse historique. La grande majorité des contributions proposées dans ce numéro s'ancrent dans le contexte de l'insurrection algérienne et des événements qui l'ont suivie. Idées doctrinales, figures de militants, conflits internes au mouvement national, bibliographie sur la guerre, personnages mythiques sources d'inspiration militante sont traités dans un souci d'historiographie critique et distante. Quatre articles seulement sur seize concernent des périodes différentes de celle de la guerre. « 1954 » est avant tout un moment clé qui structure le temps et la mémoire historique et sert de référence non négociable en matière de chronologie de l'histoire contemporaine de l'Algérie. Les termes « avant » et « après » démontrent l'importance de la date fondatrice dans la conscience historique.

Le monopole d'État sur l'écriture de l'histoire est remis lentement en cause par des mutations sociales profondes et par des attentes de la société algérienne qui réclament plus de transparence et de « vérité » historique. La nécessité d'écrire l'histoire algérienne indépendamment de la réactivité à l'histoire coloniale et de prendre la mesure des contre-vérités enseignées dans les écoles algériennes deviennent des exigences exprimées explicitement par certains historiens algériens. Par ailleurs, les débats historiques sortent de l'Académie pour investir parfois des espaces d'expression publique (associations, forums organisés par des grands hebdomadaires...) et animés par des acteurs de la société civile ²⁴. La presse alimente régulièrement ses colonnes sur des

questions historiographiques (notamment sur la question de la confusion de l'histoire et de la mémoire) et sur la nécessité d'une reconstruction critique de la mémoire. Il faut souligner l'initiative de deux quotidiens francophones, *El Watan* et *La Tribune* qui ont lancé, au printemps 2012, deux colloques sur la guerre d'Algérie, dans le cadre de la célébration du cinquantenaire de l'indépendance (*El Watan*, 2012 ; *La Tribune*, 2012).

Mais c'est un travail historique sur le « décloisonnement des mémoires » (Benjamin Stora) dont il est dorénavant question ; un travail qui suppose de déplacer le regard et les perspectives de la connaissance historique mais qui impose également des exigences de formation méthodologique et théorique auprès des étudiants en histoire. Cependant, la situation de l'enseignement de l'histoire reste paradoxale : les avancées dans la réflexion historiographique constatée dans le milieu de la recherche algérienne, autour de quelques personnalités scientifiques, ne bénéficient quasiment pas des résonnances attendues auprès des publics scolaires et universitaires. En cela les revues *Naqd* et *Insaniyat* se sont engagées dans un travail de longue haleine d'explicitation critique et méthodologique mais également de conscience citoyenne. Et certains colloques universitaires osent, désormais, développer des thématiques jusque-là abordées frileusement ²⁵.

La guerre civile des années 1990 qui a fait des dizaines de milliers de victimes (On parle de 100 000 à 200 000 victimes) a eu des incidences certaines sur le monopole écrasant de l'État en matière d'écriture de l'histoire. La violence de l'islamisme algérien et celle de l'armée, la crise du nationalisme d'État, la débâcle du modèle économique et social et la disqualification de l'appareil d'État ont permis la contestation des récits officiels et l'émergence timide d'autres expressions et de récits historiques. Certains ouvrages autobiographiques abordent, aujourd'hui, les affrontements internes au mouvement nationaliste, révèlent les assassinats et les exécutions de certains leaders politiques, les violences internes exercées dans les maquis (Lemkami, 2007). Et ces récits modifient quelque peu la mémoire nationaliste. La geste héroïque de la révolution algérienne et de la guerre d'indépendance s'estompe comme les couleurs des vieilles photographies quand elle n'est pas tout simplement reléguée dans un passé obsolète qui n'explique plus le présent.

24. 2 mars 2006 : Débat public organisé par le journal algérien *El Watan*, sur : « Algérie-France : la guerre des mémoires ? ». Avec des thématiques comme « Prendre la mesure des contre-vérités enseignées aux élèves dans les écoles algériennes » ; « La nécessité d'écrire l'histoire algérienne indépendamment de la réactivité à l'histoire coloniale et aux débats historiques franco-français ». Ces questions ont été évoquées devant un parterre d'anciens ministres, de militants, toutes tendances politiques confondues.

25. Ainsi le colloque des 25 et 26 septembre 2005 organisé à Alger et inauguré par le président de la République intitulé « La pensée politique en Algérie : 1830-1962 » a permis la discussion de thématiques comme « penser l'État » ou alors les notions d'« algérianité » ou encore « la nation en débat »...

532 *Dettes de sang et rentes de guerre. Quand l'histoire se sclérose*

Pour autant, les associations puissantes de *moudjahidin* et des enfants de *chouhada*, adossées à la vieille garde notabiliaire de la famille révolutionnaire algérienne (crispée sur la version héroïque du « Mouvement national ») et soucieuses de maintenir leurs prérogatives, poursuivent plus que jamais leur activisme mémoriel en renforçant les pratiques de surveillance du travail de l'historien. La promulgation d'un décret au Journal officiel de janvier 2017²⁶ légiférant sur la censure et l'omniprésence du ministère des *Moudjahidin* est l'expression récente de leur toute puissance dans les débats sur l'histoire de la guerre.

Bibliographie

- AGERON Charles-Robert, 1992, « Les pertes humaines de la guerre d'Algérie », in L. Gervereau, J.-P. Rioux, B. Stora (dir.), *La France en guerre d'Algérie*, Paris, BDIC, 655-662.
- AÏT DJOUDI Dalila, 2008, *La guerre d'Algérie vue par l'ALN, 1954-1962*, Paris, Autrement.
- AÏT SAADI Lydia, 2007, *L'émergence de l'idée de nation dans les manuels scolaires algériens de langue arabe*, thèse d'histoire, Paris, INALCO.
- AMRANE Djamila, 1991a, *Les femmes dans la guerre d'Algérie*, Paris, Plon.
- AMRANE Djamila, 1991b, « Les femmes face à la violence dans la guerre de libération », *Confluences Méditerranée*, n° 17, 87-97.
- BENGHABRIT-REMAOUN Nouria, HADDAB Mustapha, 2004, *L'Algérie, 50 ans après. État des savoirs en sciences sociales et humaines*, Oran, Éditions du CRASC.
- BENNADJI Cherif, 2002, « Chronique politique Algérie », *L'Annuaire de l'Afrique du Nord*, tome XI, 255-283.
- BRANCHE Raphaëlle, 2001, *La torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie (1954-1962)*, Paris, Gallimard.
- CARLIER Omar, 1995, *Entre nation et djihad. Histoire sociale des radicalismes algériens*, Paris, Presses de Sciences Po.

26. Décret exécutif n° 17-19 du 18 *Rabi' al-Thani* 1438 correspondant au 17 janvier 2017 fixant les modalités de mise en œuvre de la procédure de dépôt de la liste des titres des livres importés avant distribution en Algérie. Article 5 : [...] les livres qui traitent des questions du Mouvement national et de la révolution algérienne sont systématiquement soumis à la lecture du contenu. Article 6 : [...] Pour les livres qui traitent des questions du Mouvement national et de la révolution algérienne, les services du ministère chargé de la Culture sont tenus de solliciter l'avis du ministère chargé des *Moudjahidin*.

- CENTRE DE RECHERCHE EN ANTHROPOLOGIE SOCIALE ET CULTURELLE (=CRASC), 1995, *Comment on enseigne l'histoire en Algérie, Actes du Colloque, 1995, L'enseignement de l'Histoire organisé par l'URASC, Oran, le 26-27 février 1992*, Oran, Éditions du CRASC.
- DIRÈCHE Karima, 2017, « Dette de sang et rente de guerre. Quand l'histoire se sclérose », in M. Corriou, M. Oualdi (dir.), *Une histoire sociale et culturelle du politique en Algérie et au Maghreb. Études offertes à Omar Carlier*, Paris, Presses Universitaires de la Sorbonne, 457-471.
- FARON Olivier, 2002, « Guerres et démographie historique », *Annales de démographie historique*, vol. 103, n° 1, 5-9.
- HARBI Mohamed, STORA Benjamin, 2004, *La guerre d'Algérie, la fin de l'amnésie ?*, Paris, Robert Laffont.
- KATEB Kamel, 2001, *Européens, « indigènes » et Juifs en Algérie (1830-1962)*, n° 145, Paris, INED-PUF, « Cahiers ».
- LABORIE Pierre, 1994, « Historiens sous haute surveillance », in « Que reste-il de la Résistance ? », *Esprit*, numéro spécial, janvier, 36-49.
- LEMKANI Mohamed, 2007, *Les hommes de l'ombre. Mémoires d'un officier du MALG*, Alger, ANEP.
- OULEBSIR Kamila, 2009, *Recherche sur les procédés langagiers de la stéréotypisation de la révolution auprès des Algériens contemporains*, thèse de doctorat en sciences du langage, Alger, Université de Bouzareah.
- PRENANT André, 1967, « Premières données sur le recensement de la population en Algérie (1966) », *Bulletin de l'Association des géographes français*, vol. 44, n° 357, 53-68.
- SANGOÏ Jean-Claude, 1997, « La guerre de 1914-1918 et l'évolution démographique française. Rupture ou continuité ? », in S. Caucanas, R. Cazals (dir.), *Traces de 1914-1918 (France, Angleterre, Irlande, République tchèque, États-Unis)*, Actes du Colloque international de Carcassonne 1996, Carcassonne, les Audois, 147-156.
- STORA Benjamin, 1998, *La gangrène et l'oubli. La mémoire de la guerre d'Algérie*, Paris, La Découverte.
- YACONO Xavier, 1982, « Les pertes algériennes de 1954 à 1962 », *ROMMM*, vol. 34, n° 1, 119-134.

Sources imprimées

Journal *El Moudjahid*.

Journal *El Watan*.

534 *Dettes de sang et rentes de guerre. Quand l'histoire se sclérose*

Journal *Horizons*.

Journal *La Nouvelle République*.

Journal *La Tribune*.

IGUIR Moumène, 2007, « Écriture de l'histoire de la guerre de libération : une épopée qui va au-delà des versions », *L'Authentique*, 1^{er} novembre.

Journal *Le Soir d'Algérie*.

Journal *L'Expression*.

Journal *Liberté*.

Sources électroniques

BERGOUIGNAN Christophe, BLAYO Chantal, 2005, « Conséquences démographiques des conflits : méthodes et résultats de deux enquêtes (Kosovo 1999, Burundi 2002) », communication au XX^{ème} congrès international de la population, Tours, 10-23 juillet 2005, [En ligne : <https://iussp2005.princeton.edu/papers/51451>].

El Watan, 2012, « Les indépendances algériennes. 50 ans plus tard », *elwatan.com*, [En ligne : <http://www.elwatan.com/independance-algerie-webdoc>].

La Tribune, 2012, « Algérie, 50 ans après : libérer l'histoire », *latribune-online.com*, [En ligne : http://www.latribune-online.com/si_1_algerie_m_tait_cont_e/69420.html]

MEYNIER Gilbert, 2008, « Guerre d'Algérie : combien de victimes ? L'apport de Charles-Robert Ageron », *histoirecoloniale.net*, 7 septembre, [En ligne : <https://histoirecoloniale.net/guerre-d-Algerie-combien-de.html>].

REMAOUN Hassan (dir.), 2004, « L'Algérie avant et après 1954. Approches historiographiques et représentations », *Insaniyat*, n° 25-26, [En ligne : <https://journals.openedition.org/insaniyat/6137>].

SOUFI Fouad (dir.), 2003, « Historiographie maghrébine : champs et pratiques », *Insaniyat*, n° 19-20, [En ligne : <https://journals.openedition.org/insaniyat/5747>].

SOUFI Fouad, 2006, « L'historien et l'histoire officielle algérienne », Actes du colloque « Pour une histoire critique et citoyenne. Le cas de l'histoire franco-algérienne. Au-delà des pressions officielles et des lobbies de mémoire », Lyon, École Normale Supérieure, [En ligne : http://colloque-algerie.ens-lyon.fr/IMG/pdf/R_Soufi.pdf].